

**ÉPREUVE D'ANALYSE DE SITUATION PROFESSIONNELLE  
GÉOGRAPHIE**

**Sujet :**

**Enseigner « Mers et Océans : un monde maritimisé »  
en classe de quatrième**

**I. Éléments de présentation de la situation professionnelle**

- **Document A** : Extraits du programme de géographie du cycle 4, de classe de quatrième, B.O. spécial n°11 du 26 novembre 2015, et de la fiche Eduscol.
- **Document B** : Manuel d'histoire-géographie, classe de quatrième, Nathalie Plaza (dir.), Paris, Hachette, 2016, p. 318-319.
- **Document C** : Manuel d'histoire-géographie, classe de quatrième, Alexandre Ployé (dir.), Paris, Magnard, 2016, p. 244-245.

**II. Éléments d'analyse scientifique et civique de la situation professionnelle**

- **Document D** : Maud Lucas, « La notion de maritimité », *atlas-transmanche.certic.unicaen.fr*, 2015. [En ligne]
- **Document E** : Bruno Latour, « Comment représenter les forêts, les pôles et les océans », *www.lemonde.fr*, 12 janvier 2016. [En ligne]

**Document A :** Extraits du programme de géographie du cycle 4, de classe de quatrième, B.O. spécial n°11 du 26 novembre 2015, et de la fiche Eduscol.

### Extraits du programme

Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
<b>Thème 3 : Des espaces transformés par la mondialisation</b>  Mers et Océans : un monde maritimisé.	L'objectif est de sensibiliser les élèves à la spécificité de la géographie qui est de mettre en évidence des enjeux spatiaux liés à la mondialisation. Les mers et les océans sont des espaces emblématiques de ces enjeux. Intensément parcourus par les lignes de transport maritimes, essentielles au fonctionnement économique du monde, bordés par les littoraux qui concentrent les populations et les activités, les mers et les océans sont aussi des régulateurs climatiques, des zones exploitées pour la pêche et d'autres ressources, au centre de conflits d'intérêts nombreux. Ce sont des milieux fragiles, dont la conservation est un problème majeur pour les sociétés.

### Extraits de la fiche Eduscol

Le premier enjeu est de **regarder la mondialisation depuis la mer** et pas uniquement depuis les littoraux.

Ainsi, 80 % des échanges mondiaux sont réalisés par voie maritime le long d'itinéraires et de routes stables empruntés par des flottes de plus en plus puissantes alors que les espaces maritimes fournissent un tiers des hydrocarbures. Certains lieux de passage occupent une place stratégique (détroits et canaux). Ces phénomènes entraînent une très forte, mais encore bien inégale, maritimité des espaces terrestres (degré de dépendance au fait maritime d'un espace donné, mais aussi degré d'anthropisation des espaces maritimes). Surtout, on assiste aujourd'hui à la **maritimisation** d'un nombre croissant d'États littoraux qui se tournent de plus en plus vers la mer pour des raisons géoéconomiques et géopolitiques. Ils se dotent des moyens leur permettant d'affirmer leur souveraineté territoriale (zones économiques exclusives), la mise en valeur de leurs richesses maritimes et leur intégration aux échanges mondiaux. Cette territorialisation des espaces maritimes et la projection des politiques de puissance des grands États, qui sont tous des puissances maritimes et navales, sont parfois génératrices de tensions, voire de conflits. [...]

### **Sous-thème 1 : mers et océans : un monde maritimisé.**

Le programme invite tout d'abord à regarder le monde depuis les mers et les océans, espaces parcourus par les flux mondiaux (transports maritimes, réseaux de télécommunication...). On pourra **suivre le trajet d'un conteneur ou d'un navire** via un site de suivi de trafic ou d'un armateur en l'accompagnant de la lecture de quelques cartes, **planisphères notamment**. On pourra localiser les principaux flux du commerce mondial, les routes utilisées, les grands ports concernés et mettre en évidence les points de passage stratégiques, les zones de piraterie, les principales façades maritimes. L'anthropisation des mers, l'exploitation de leurs ressources et leur vulnérabilité pourront être étudiées à l'aide de **quelques exemples** (zone de pêche, exploitation off-shore, repérage des grands vortex de plastique). La construction d'un **croquis** ou d'un schéma de synthèse peut être envisagée. Ce thème doit permettre la construction de repères géographiques majeurs. Les enjeux et les conflits de puissance, les revendications territoriales, les politiques des différentes puissances sur mer et sous les mers peuvent être utilement étudiés et cartographiés.

La notion de maritimité est apparue récemment, au début des années 1990. Au-delà d'une approche physique, biologique ou économique de l'espace maritime, les chercheurs incluent de nouveaux champs d'études, notamment la **relation de l'homme à son milieu maritime**.

Le concept de maritimité est une formulation simple pour désigner des relations complexes entre l'homme et la mer. Il évoque la **représentation**, la **sensibilité**, la **perception** que l'homme a de son milieu. Cette perception du monde maritime est évolutive selon les époques, les idéologies, l'évolution des technologies, les mentalités...

Nombreux sont ceux qui ont des ancêtres ayant vécu de la mer ou qui ont été imprégnés par cet espace maritime. Ces populations ressentent un fort sentiment d'appartenance à cet environnement. Elles ont reçu un héritage à travers les monuments (phares, vieux ports), les peintures, les bateaux de pêche anciens ou modernes... Mais c'est aussi à travers l'action, la mobilisation d'acteurs qui font vivre ou revivre ce patrimoine maritime.

Réfléchir sur la maritimité, c'est comprendre comment les hommes s'approprient, perçoivent et pratiquent la mer, l'estran, la côte... C'est une réflexion entre le passé et le présent. Cette compréhension de ces rapports passe par l'analyse de l'économie locale, sans négliger l'aspect culturel et idéologique tenant une place primordiale dans l'analyse de la maritimité d'un territoire.

[...] Les **formes traditionnelles de la maritimité sont en crise** à partir des années 1970, à travers une baisse des effectifs dans les activités maritimes classiques : la construction navale, la pêche, la marine de guerre. L'économie de plus en plus mondialisée renforce les concurrences entre pays industrialisés mais également entre pays industrialisés et pays en voie de développement. Le secteur de la construction navale, domaine d'activité privilégié des grands ports de la façade atlantique, est rivalisé par la façade pacifique. Les flottilles de pêches voient leurs effectifs baissés en raison de quotas.

Cette époque est ainsi marquée par une "démaritimisation" c'est-à-dire par un déclin des zones littorales (activités économiques), par une centralisation des prises de décisions dans les grandes métropoles. Parallèlement, les activités de loisirs se développent très rapidement entraînant une urbanisation anarchique le long des côtes.

Après ces années de crise, une **nouvelle maritimité** émerge avec des nouvelles formes de sociétés. Cela s'exprime par la croissance des sports nautiques et de glisse (planches à voile, surf, speed-sail), les croisières, les musées maritimes, les ports de plaisance, les grandes compétitions nautiques... L'eau prend une place de choix dans toutes les villes portuaires européennes : l'aménagement urbain se tourne vers la mer, une valeur nouvelle dans le paysage urbain. Lorient, Brest, Dunkerque, Saint-Nazaire, Liverpool, Anvers... s'attachent à la reconquête des espaces portuaires (réaménagements des quais, ouverture du centre-ville sur la zone portuaire isolée...). La mer ignorée pendant les années 1970-1980, retrouve sa place et devient un enjeu d'aménagement de ville en quête d'identité.

**Document E :** Bruno Latour, « Comment représenter les forêts, les pôles et les océans », [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr), 12 janvier 2016. [En ligne]

*N.B. Bruno Latour, sociologue, enseigne à Sciences Po. Il a reçu en 2013 le prix Holberg pour ses travaux sur la notion de modernité.*

### **Définir le territoire**

Si vous regardez plus attentivement et passez d'une carte administrative à une carte géologique ou météorologique, vous verrez clairement que de vastes pans de l'existence terrestre, dont pourtant les nations dépendent, ne sont représentés par personne : ni l'atmosphère, ni le pétrole, ni le charbon, ni les animaux, ni les forêts. Plus curieux encore, les sols, dont le soin et le maintien sont indispensables à la définition même d'un territoire, n'ont pas de représentants officiels, si bien qu'on peut les piller comme s'ils ne formaient pas le socle de l'Europe, de la Chine ou de l'Ethiopie.

Si l'on définit le territoire par ce dont on dépend pour subsister, ce que l'on est prêt par conséquent à défendre, ce qui a des bords à peu près délimités et que l'on est capable de représenter par des sentiments, des cartes, des chiffres et des récits, on s'aperçoit que le système des Nations unies n'a rassemblé jusqu'ici que les Etats. Or les Etats, on l'a compris avec la lenteur des décisions sur le climat, poursuivent les intérêts des populations humaines, mais nullement des territoires dont ceux-ci dépendent. [...]

### **Trouver la deuxième Chambre**

Le système traditionnel, dit « représentatif », distingue deux Chambres, l'une pour les populations, l'autre justement pour les territoires. Disons l'Assemblée et le Sénat. Même si, jusqu'ici, la deuxième Chambre, celle des territoires, correspond à une vision administrative qui reste très abstraite, je me demande bien où se trouve la deuxième Chambre de l'ONU. Où est donc le Sénat terrestre chargé de représenter non pas les Nations unies, non pas les Etats hors sol, mais les territoires divers et rassemblés dont dépendent les nations comme les Etats pour leur subsistance durable ?

Le principe des deux Chambres évite, dit-on, des décisions trop absurdes en compensant les intérêts et les passions des populations par les intérêts contrastés des territoires. Mais, jusqu'ici, ce beau principe n'a fait que défendre une définition des humains contre une autre, en oubliant que, pour une autre partie, les humains dépendent d'êtres qui ne jouissent pour l'instant d'aucune reconnaissance institutionnelle.

A l'époque du nouveau régime climatique, cette situation est d'autant plus choquante que, au final, les humains restent sans défense puisque les territoires, les habitats dont ils dépendent, ne font pas l'objet d'une assemblée crédible. Le monde n'a toujours pas de Parlement.

### **Incarner le collectif**

On objectera qu'il est difficile de faire représenter les forêts, les océans, les animaux sauvages, le phosphore ou le pétrole, par un humain parlant, puisqu'ils sont muets et sans voix. L'objection est doublement fallacieuse : il existe d'innombrables moyens de les faire parler – c'est d'habitude ce qu'on appelle les sciences des forêts, des océans, des sols et de la terre ; et, d'autre part, si l'on peut représenter la « France » ou le « Canada », qui sont des êtres de raison, on doit pouvoir représenter l'atmosphère, dont le découpage est sûrement moins arbitraire...

Représenter, on le sait depuis les Romains, et encore mieux depuis Hobbes, c'est toujours donner à un individu, à une personne physique, la tâche d'incarner le collectif, la personne morale. Tant que les territoires véritables dont nous dépendons ne sont pas représentés dans une deuxième Chambre par des individus en chair et en os, nous n'entendrons pas les protestations de l'océan, la révolte des sols, l'indignation des bêtes. Par conséquent, nous serons incapables de définir nos propres intérêts. Les populations resteront sans défense.